



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise des sessions de formation sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 6ème session de cette formation qui se déroulera du 18 au 22 mars 2024 à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- Les Personnes Responsables des Marchés Publics ;
- Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;
- Les Directeurs ou Responsables des Services Techniques,

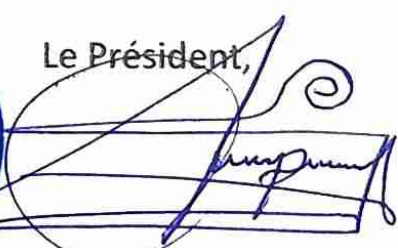
des Communes ci-après : Kérou, Kétou, Klouekamè, Kouandé, Kpomassè, Lalo, Lokossa, Matéri, Natitingou, N'dali, Nikki, Ouaké et Ouèssè.

Les participants sont attendus le dimanche 17 mars 2024 à 17h précise à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 08 mars 2024

Le Président,



Séraphin AGBAHOUNGBATA